

AEN-PADDECK

**Diagnostic participatif sur le Pastoralisme et la Gouvernance locale
Démocratique dans les communes de :**

Adielhoc : cercle de Tessalit

Timtaghène : cercle de Tessalit

Intadjédit : cercle de Tinessako

RESTITUTION AUX PARTENAIRES

Atelier régional de Kidal
Janvier 2008

1-Introduction :

Au sahel les pasteurs et le pastoralisme ont été pendant longtemps considérés comme plus nuisibles qu'utiles. Ils sont accusés de tous les maux :

- les éleveurs détruisent l'environnement ;
- ils ne vendent pas, ils ne sont pas productifs ;
- ils sont comme leurs animaux ;
- l'éleveur n'est pas un agent économique productif ;
- il faut faire de l'élevage intensif.

Même les honorables experts de la FAO ont cru bon de souffler dans la même trompette en 1973 : « Ces populations constituent maintenant une lourde charge sociale, économique et politique pour leur pays ...Ils ne prennent soin de rien, se refusent à tout travail manuel, rechignent à payer les impôts, se résignent difficilement à vendre leurs bêtes et, de ce fait, ils n'apportent pas à la vie économique des pays toute la contribution qu'ils seraient en droit d'attendre d'eux. Leur alimentation est un luxe et un gaspillage du fait qu'ils assurent plus de 50% de leurs besoins énergétiques avec des produits animaux. Consommer aujourd'hui plus de fromages et de lait que de céréales est un luxe...et payer ces céréales plus cher que la viande qu'ils vendent est une absurdité économique qui les éloigne de toute intégration possible à une économie de marché. »

Depuis, comme on dit , « beaucoup d'eau a coulé sous les ponts ». Même si, les pratiques des éleveurs sahéliens comportent encore des lacunes et des insuffisances certaines, il est prouvé qu'ils ont mis en place, pendant des décennies, le seul système qui permette d'exploiter les ressources pastorales du sahel : un élevage nomade et transhumant, avec comme stratégie principale : **la mobilité**.

Alors, on commence à « regarder autrement le Pastoralisme au sahel, les pasteurs sahéliens » Les éleveurs sont plus vulnérables que pauvres.

Il s'agit maintenant d'aider les éleveurs du sahel, à bien comprendre eux-mêmes, puis à faire comprendre aux autres, grâce aux possibilités offertes par la communication, qu'ils participent à l'économie des pays comme les autres, mieux que d'autres, en gérant au mieux le potentiel maigre, incertain et toujours capricieux que sont les ressources pastorales au sahel. Ils ont simplement, comme tout le monde, besoin d'être aidés, aidés à se passer de l'aide. Une aide qui doit être précédée par la connaissance et la reconnaissance.

Un tel exercice, ne peut avoir comme meilleur cadre la Région de Kidal dont l'économie est essentiellement pastorale avec toute la gamme imaginable de contraintes. Il faut détruire les préjugés et réduire la vulnérabilité.

Pour y parvenir, l'AEN, à travers le PADDECK, a mis en place le « Programme de valorisation des ressources pastorales 2005-2007 dans la Région de Kidal ».

Ce programme vise trois objectifs spécifiques :

- Une nette amélioration de la connaissance de l'élevage pastoral et de ceux qui le pratiquent...
- Une amélioration de la reconnaissance de cet élevage pastoral et de ceux qui le pratiquent, au niveau de la famille du pasteur, puis des décideurs....
- Une meilleure appréhension de la vulnérabilité des pasteurs face aux aléas, notamment ceux affectant les ressources naturelles....

Il s'appuie sur 4 axes stratégiques :

- le développement de la connaissance du système pastoral à travers un diagnostic participatifs et des enquêtes/études sur les pratiques et les formes de gestion des ressources naturelles.

- L'expérimentation des meilleures pratiques pastorales, durables et rentables pour assurer le développement des filières.
- L'accompagnement du développement des formes de gestion concertée des ressources pastorales du terrain.
- La capitalisation des acquis du programme.

C'est dans le cadre de la mise en œuvre du premier axe stratégique que le diagnostic participatif sur le pastoralisme et la Gouvernance locale Démocratique a été réalisé dans trois communes : Adielhoc, Timtaghène et Intadjédit du 13 septembre au 4 décembre 2006. Les résultats du diagnostic ont été restitués aux 3 communes en février 2007 et aux 18 secteurs en décembre 2007.

Le présent document, issu du rapport général sur le diagnostic participatif, est destiné à l'atelier régional de Kidal des 28-29 et 30 janvier 2008, en guise de restitution du diagnostic participatif aux agents des services de l'Etat, aux élus des collectivités territoriales, aux partenaires techniques et financiers.

Cette restitution vise 3 objectifs spécifiques :

- Améliorer les connaissances des participants sur le fonctionnement du pastoralisme dans les 3 communes ;
- Avoir une vision globale, et non fragmentée, sur le pastoralisme ;
- Créer un partenariat efficace autour des prochaines étapes du programme.

2. Le diagnostic participatif

La méthode utilisée est simple et pratique. Lentement et pendant des heures, les débats avec les éleveurs ont porté sur qui ils sont, qu'est-ce qu'ils font, comment ils le font, pour vaincre quelles difficultés et aboutir à quels résultats.

Après les données générales sur le secteur de développement et le pastoralisme, les détails ont porté sur :

- la famille, le troupeau et les ressources pastorales ;
- les relations famille/troupeau/ressources pastorales (ce qu'elles ont de positif comme ce qu'elles ont de négatif) ;
- la Gouvernance locale Démocratique.

Il y a nombre infini de pratiques, de données, de modes relationnels qui sont apparus au cours des débats. Tous, éleveurs et animateurs, ont été surpris par l'importance de la mine qui vient d'être partiellement mise à jour. Tous sont d'accord que ce n'est qu'un début, il faut continuer.

Entre autres résultats, tirés de l'analyse des données du Diagnostic participatif, on peut retenir :

2.1 Les 3 piliers sur lesquels repose le pastoralisme :

L'existence même du pastoralisme est liée à celle de chacun des trois piliers, en forme de « trépieds » qui le soutiennent : la famille, le troupeau, les ressources pastorales (pâturages, eau, terres salées). Tout le reste ce sont des intrants qui servent à améliorer. Il n'y a pas de différence d'importance entre les trois, puisque n'importe lequel qui disparaît le pastoralisme cesse d'exister. **Alors, qui veut agir sur le pastoralisme, agit sur les trois en même temps.**

2.2. La famille :

a)Composition :

- familles restreintes (époux, épouses).....10%
- familles intermédiaires (époux, épouses, enfants)30%
- grandes familles (avec vieux et domestiques).....60%

b) Partage du pouvoir :

- l'époux conserve l'essentiel du pouvoir de décision dans beaucoup de domaines.
- Quand il s'agit de vendre, le propriétaire de l'animal a le dernier mot, lorsqu'il est majeur.
- Lorsqu'il s'agit de se marier, le garçon a un grand pouvoir dans le choix de la conjointe et la date du mariage. La fille est consultée pour donner son accord, mais est sujette à des pressions.
- L'épouse, dans beaucoup de cas, a un grand pouvoir consultatif.

2.3. Le troupeau

a) les types de troupeaux :

- D'abord les bovins ne sont représentés que dans la commune d'adielhoc, mais même là, ils ne rentrent dans la composition du troupeau que comme 3ème ou 4ème espèce (il n'y a pas de troupeau de bovins seuls ou de bovins associés à une seule autre espèce).
- Par contre il y a des troupeaux de caprins seuls, d'ovins seuls ou de camelins seuls.
- Il y a aussi des associations à deux (2) (ovins et caprins, ovins et camelins, caprins et camelins) ou à trois (3) (ovins-caprins-camelins).
- Les troupeaux mixtes (2-3-4 espèces) sont plus nombreux que les troupeaux à espèce unique.

b) Appropriation du troupeau :

S'il y a un troupeau de la famille, dans les détails, c'est plus compliqué.

- Il y a les bêtes qui appartiennent au mari ;
- Il y a les bêtes qui appartiennent à l'épouse ;
- Il y a les bêtes qui appartiennent aux enfants.
- Mais il y a aussi :
- Des bêtes confiées (tighalaf) ;
- Des bêtes prêtées (tiyatèn) ;
- Des bêtes égarées (tissadielen).

C'est tout cela ensemble qui, de l'extérieur, est vu comme : le troupeau familial.

2.4. Les ressources pastorales :

Dans les trois communes les principales ressources pastorales sont : les pâturages, l'eau et les terres salées.

-Disponibilités :

Il y a des pâturages dans toutes les communes, avec dominance de certaines espèces dans chacune. La caractéristique commune étant l'insuffisance et la précarité. Il y a des espèces bien appréciées, des espèces en voie de disparition, des espèces au contraire qui se multiplient.

L'eau est également disponible partout, dans des puits, des mares et dans la seule commune d'Intadjédit, des forages.

La ressource eau est caractérisée par son insuffisance, sa mauvaise répartition, mais surtout, problème majeur, par sa pollution.

Enfin, si les terres salées sont disponibles un peu partout, le sel gemme et « Eghabab » sont à acheter.

- Exploitation :

Les ressources pastorales font généralement l'objet d'exploitation libre, avec très peu de contraintes liées à la gestion. **Chacun se sert comme il veut et comme il peut.**

2.5. Les relations :

a) Famille/Troupeau :

Elles se caractérisent par des services respectifs.

-la famille donne au troupeau :

- * le gardiennage
- * les soins sanitaires
- * l'alimentation.

-le troupeau donne à la famille :

- * le lait et ses dérivés
- * la viande
- * les peaux
- * les poils
- * la force
- * l'argent
- * les bêtes vivantes (sacrifices, dons, dot)
- * les urines (médicaments)
- * les crottes (médicaments).

Ces services respectifs, se traduisent par des déséquilibres.

- Il y a des familles qui vivent normalement de leur troupeau et qui en assurent l'entretien par la main d'œuvre familiale (20%).
- Il y a des familles qui ont un troupeau qui fournit plus que leurs besoins et dont elles n'ont pas la capacité d'entretien (5%).
- Il y a des familles qui ont un troupeau incapable de satisfaire leurs besoins de base et en dessous des capacités de travail de la famille (75%).

b) Troupeau/Ressources pastorales :

-Le troupeau apporte aux ressources pastorales :

- * Transport, traitement et enfouissement des semences
- * Fumure
- * Découvertes de nouvelles terres salées
- * Aménagement des mares
- * Consommation des pâturages

-Les ressources pastorales apportent au troupeau :

- * Alimentation (pâturage, eau, sel)
- * Ombrage

c) Famille/Ressources pastorales :

-La famille apporte aux ressources pastorales :

- * la protection-régénération
- * les aménagements

-Les ressources pastorales apportent à la famille :

- * la nourriture du troupeau (indirect)
- * l'eau
- * le bois (œuvre et chauffe)
- * les produits de cueillette
- * les médicaments
- * l'ombrage et le brise-vent.

Dans beaucoup de cas de figure, les relations peuvent aussi avoir des aspects négatifs.

2.6. La Gouvernance locale démocratique :

La commune, le conseil communal, les activités communales, les relations élus/électeurs, etc. ne sont pas bien maîtrisées dans les trois communes, avec des avantages pour celle d'Adielhoc.

Ici l'exercice a été fait à sens unique, ce sont les citoyens qui disent et leurs droits et leurs devoirs. Pour les premiers, la liste est généralement longue, pour les seconds il y a toujours des excuses.

Cependant, avec cet exercice, les éleveurs ont compris les relations obligatoires qu'il y a entre d'un côté les élus communaux et de l'autre les citoyens. Ils ne doivent plus simplement se regarder en « chiens de faence ».

En fait, cette tendance au niveau de cette pratique, vient d'être confirmée. La gouvernance locale démocratique vient d'être débattue au niveau des trois communes, mais cette fois avec la participation des deux acteurs. Les résultats ont dépassé toutes les attentes.

2.7. Les Pratiques pastorales :

Avec les très nombreuses pratiques d'éleveurs, 15 domaines ont été sélectionnés, auxquels sont ajoutés 2 pour la gouvernance locale. Chacun de ces domaines a fait l'objet d'un tableau avec les données suivantes, en termes de pratiques :

- Ce qui se faisait avant : de positif, de négatif ;
- Ce qui doit se faire maintenant :
- Difficultés à surmonter
- Comment les surmonter.

Ces domaines sont :

- Bilan de la campagne pastorale
- Occupation de l'espace pastoral
- Protection-Reservation-Régénération des ressources pastorales
- Gestion de l'eau
- Gestion des terres salées
- Abreuvement par camions-citernes
- Les usagers des ressources pastorales autres que les éleveurs
- Stratégies de lutte contre la sécheresse
- Gestion du lait et dérivés
- Commercialisation du bétail
- Gardiennage du troupeau
- Lutte contre les maladies animales
- Complémentation alimentaire
- Utilisation de la force animale
- Les organisations associatives, coopératives et mutualités
- Ce que doit faire la commune (droits des citoyens)
- Ce que doivent faire les citoyens (devoirs des citoyens)

La liste dans l'avenir est appelée à évoluer à la hausse, quantitativement et qualitativement.

Pour donner une idée de cette évolution, des pratiques ont été débattues, par rapport justement aux évolutions possibles à partir d'une situation de départ, ou anciennes pratiques.

Les pratiques anciennes : elles tiennent encore la route.	Les pratiques nouvelles : Elles s'installent lentement
1. Les animaux sont nourris par gardiennage dans les seuls pâturages naturels.	1. La nourriture des animaux est assurée et/ou complétée par l'aliment bétail, les cultures fourragères, les résidus des récoltes, les restes des aliments humains, les céréales ou de la paille transportée de loin.
2. Les animaux sont conduits aux points d'eau (puits ou mares) pour boire.	2. L'eau est amenée aux animaux dans les pâturages par des camions.
3. L'exhaure est assurée par la force de l'homme ou de l'animal à des profondeurs moyennes (100m).	3. L'exhaure est fait par des machines (pompes) jusqu'à de très grandes profondeurs (plus de 500m).
4. Les animaux parcourent de longues distances sur pieds pour être vendus sur des marchés lointains.	4. Les animaux sont transportés par véhicules ou vendus sur des marchés de proximité.
5. Les maladies des animaux sont soignées par des médicaments traditionnels qui ne sont pas très efficaces.	5. Les maladies des animaux sont évitées par des vaccins, ou soignées par des médicaments modernes efficaces.
6. Les animaux se déplacent et vont dans les carrières pour consommer les terres salées.	6. Les terres salées sont transportées et données aux animaux dans le parc.
7. Tous les déplacements des personnes et des biens sont faits à dos d'animaux.	7. Beaucoup de déplacement des personnes et de biens sont faits en véhicules.
8. Des matériels et équipements importants étaient fabriqués à partir des peaux et des poils d'animaux, des tiges, des fibres et des racines de plantes : tentes, emballages pour l'eau et les céréales, cordages, ustensiles, nattes, couvertures, vêtements mêmes.	8. Ces matériels et équipements sont achetés sur les marchés, fabriqués par des industries.
9. Les familles fournissent l'essentiel de la main d'œuvre pour les troupeaux.	9. Les bergers salariés font une partie importante du travail.
10. La famille accompagne le troupeau dans toute sa mobilité.	10. La famille se semi-sédentarise et ne rejoint le troupeau que lorsque les bonnes conditions sont remplies.
11. Les bêtes tuées par les maladies lorsqu'elles sont égorgées à temps, sont mangées.	11. Dans tous les cas, les bêtes tuées par les maladies ne sont pas mangées. Leurs cadavres sont brûlés et enterrés.
12. Les ressources naturelles sont considérées comme un don de Dieu dont on doit simplement se servir librement.	12. Les ressources naturelles sont toujours considérées comme un don de Dieu, mais un don qu'on doit utiliser rationnellement, qu'on doit protéger et régénérer.
13. Les bêtes ne sont vendues que juste à hauteur du besoin pressant à satisfaire, le capital productif et l'épargne restent des bêtes vivantes du troupeau.	13. Les bêtes sont vendues : - Pour satisfaire un besoin ; - Lorsqu'elles ont atteint leur seuil de rentabilité maximal ou ne sont plus productives ; - Lorsque des prix, exceptionnellement élevés sont offerts par le marché. L'argent non utilisé est épargné (banque, caisse) ou investi ailleurs (maison, commerce)

Remarques :

- Ici il ne s'agit pas de passer définitivement d'une pratique ancienne à une pratique nouvelle, mais d'utiliser alternativement, selon les besoins, les avantages offerts par chacune, comme on utilise les vitesses d'une voiture au cours d'un voyage.

- La pratique n° 8 est celle où le changement a été plus radical, mais actuellement il y a un retour significatif vers les peaux, les tiges des plantes et le bois d'œuvre (artisanat)

La pratique n° 11 est celle où l'évolution est plus lente, même si on en parle de plus en plus.

- Les pratiques 1, 5 et 7 sont entrain d'évoluer rapidement, au gré de la disponibilité des moyens.

- La pratique n° 3, les éleveurs parlent de plus en plus du changement préconisé.

- C'est évident, pour des pratiques comme les n° 5 et 11, le retour en arrière n'est plus souhaitable après le changement.

-Autour de la pratique n° 7, les débats, notamment au sujet de la rentabilité, sont loin d'être clos.

2.8. Les activités :

a) Les activités selon leur périodicité :

- les quotidiennes : gardiennage du troupeau

- les périodiques : ventes, voyages

- les occasionnelles : jeux, mariages.

Les activités sont généralement éprouvantes pendant la saison sèche et chaude et peu contraignantes pendant la saison des pluies et la saison sèche et froide.

b) Les activités selon leur répartition au sein de la famille entre les hommes et les femmes et selon les saisons.

Il y a un tableau par commune.

c) Les activités économiques :

- Elles sont de loin dominées par l'élevage et l'artisanat.

- Dans la commune d'Adielhoc il faut ajouter le maraîchage, le petit commerce et le transport.

2.9. Les acteurs :

- **Il y a les acteurs institutionnels** : (ils décident, ils participent à la décision, ils peuvent influencer la décision).

- les élus communaux
- la tutelle et les services techniques de l'Etat
- les partenaires techniques et financiers
- les chefs de fractions et de village
- les chefs des partis politiques
- les leaders religieux
- les membres des comités de secteurs
- les responsables des associations et des coopératives

- **Il y a les acteurs, utilisateurs des ressources** : (ceux qui produisent les richesses)

- Les éleveurs
- Les artisans
- Les maraîchers
- Les exploitants de bois et charbon.

2.10. Les secteurs de développement :

L'une des conclusions du Diagnostic a été que « si ces secteurs n'avaient pas existé, il aurait fallu les créer ». En fait ils sont la courroie de transmission entre les élus communaux et les populations, rôle, théoriquement dévolu aux chefs de fractions et de villages. Le problème est bien connu, l'extrapolation faite entre village et fraction n'a aucun sens en pratique.

La gouvernance politique, comme la gouvernance économique a un énorme besoin de communication, de consultations, de concertations, de compte rendus entre les élus communaux et les citoyens. C'est le secteur, à travers son comité élu, qui doit jouer ce rôle de flux permanent de bas en haut et de haut en bas. **On doit en tenir compte dans toutes les relations futures entre acteurs.**

3. Conclusion : Que retenir de tout ça ?

3.1. Le diagnostic participatif a permis de récolter une énorme quantité d'informations, dont certaines inédites, sur le pastoralisme dans les trois communes.

3.2. L'analyse de ces informations et le résultat à en tirer se feront progressivement et au besoin par les différents acteurs.

3.3. La planification/programmation des activités sur le pastoralisme dans la Région doivent tenir compte de certaines données de bases, issues du diagnostic.

a) les secteurs de développement doivent être et rester un maillon important, incontournable des relations.

b) l'équilibre entre les trois piliers, le « trépieds », la famille, le troupeau et les ressources pastorales doit être respecté. Tout développement exagéré de l'un seulement, peut être source d'un déséquilibre préjudiciable pour tous.

c) La traditionnelle analyse des problèmes, des contraintes afin d'aboutir aux solutions, doit désormais avoir comme base, les pratiques pastorales, celles qui sont dans le diagnostic et d'autres, mais il faut toujours partir des pratiques réelles. Il en est de même pour la gouvernance démocratique locale.

d) Les partenaires techniques et financiers doivent se rencontrer, se concerter, avant et après toutes les programmations en direction de ce milieu, afin de parler le même langage, d'avancer ensemble, même si leurs domaines d'interventions sont différents Tous doivent tenir compte de l'aspect « Gouvernance Locale Démocratique », une pratique transversale.

e) Le même souci d'équilibre doit exister à l'intérieur des « piliers ». Les besoins des troupeaux, par exemple, doivent être vus et traités dans leur ensemble (santé, alimentation, etc.).

3.4. Le diagnostic fait dans les trois communes ne doit pas être une fin en soi. Il doit se prolonger verticalement (en approfondissement dans les mêmes communes) et horizontalement (en s'étendant à d'autres commune). Le document du rapport général, même s'il est volumineux doit être disséminé.